

# Excision : un grand mufti millimètreur de clitoris



Une petite fille en [instance d'excision](#) : une souffrance physique et morale pour la vie

Nous avons déjà dénoncé, sur Riposte Laïque, l'excision pratiquée dans les sociétés islamiques et africaines. C'est un crime, un assassinat [patent de la sexualité féminine](#), malgré son habillage religieux et le consentement familial.

Les vagues migratoires récentes en provenance des pays arabo-musulmans ou des pays d'Afrique subsaharienne ont importé avec elles cette pratique, tant en Europe qu'aux États-Unis.

Même si beaucoup d'États musulmans et africains ont interdit cette pratique, jamais la justice de ces pays n'a eu le courage de condamner réellement l'excision, les exciseurs et les exciseuses, sans oublier les religieux qui poursuivent leur soutien à cette agression physique.

Afin de pérenniser cette pratique sans donner l'impression de l'encourager, des muftis de l'islam se sont lancés, par le

biais de fatwas, à tenter de la réglementer.

Voici le cas d'Abd al-Hamid al-Atrash, [un mufti d'al-Azhar](#), bardé d'un diplôme de docteur et, de surcroît, ancien président de la commission des fatwas d'al-Azhar, qui s'est permis de donner un avis juridique sur l'excision. Ce vénérable mufti a déclaré : « *L'excision des filles est possible quand le clitoris est grand [en arabe kabîr, comprenez volumineux et/ou long]. Dans ce cas, il est nécessaire de le corriger. En revanche, s'il est petit, il n'a pas besoin d'être excisé* ». Il a affirmé aussi que « *l'excision d'un grand clitoris réduit l'excès d'envie sexuelle et protège la femme du péché* ».



'Abd al-Hamid al-Atrash

Dans sa déclaration au site internet égyptien al-Fajr, al-Atrash poursuit : « *L'excision varie d'une fille à l'autre. Certaines naissent avec un petit clitoris. Si on en coupe une partie, cela lui cause un dommage. D'autres naissent avec un clitoris long qui pourrait exacerber leur instinct sexuel s'il n'est pas retouché, d'où la nécessité d'exciser celles qui ont un grand clitoris* ». Il termine en citant Mohammad s'adressant à une sage-femme qui officiait à Médine : « [Coupez mais n'exagérez pas](#). *L'excision est un mystère de la beauté chez la*

*femme. Elle lui redonne plus de clarté au visage et augmente la jouissance du mari* ». À notre époque, on est sidéré par de telles affirmations...

Afin d'asseoir son avis juridique, il manque au mufti de nous éclairer : pratique-t-il lui-même l'examen de la fillette candidate à l'excision ? Est-il lui-même le millimètreur qui fait le tri en mesurant, au millimètre près, le clitoris des filles ? Avec quel instrument calibre-t-il le clitoris ? Avec un mètre de couturière, avec un pied à coulisse ? À partir de combien de millimètres le clitoris est-il grand ou petit ? Tient-il compte de la réaction de l'enfant face à ces manœuvres qu'elle n'a jamais réclamées et dont elle ignore l'issue ? Certainement pas, car porter le patronyme d'al-Atrash (le sourd) ne le rend pas prédisposé à entendre les hurlements des filles.

Reste que la barbarie ne s'efface pas derrière les élucubrations religieuses de ces pseudo-savants en tout, y compris en anatomie et physiologie de la femme.

## **Bernard Dick**

Au 23/11/2018 : nombre d'attaques terroristes islamiques mortelles :

